

RCS : TOURS  
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01133  
Numéro SIREN : 823 095 302  
Nom ou dénomination : 2 aileS


Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2018 sous le numéro de dépôt 1583

**2 aileS**  
**Société par action simplifiée**  
**Au capital de 12.000 Euros**  
**Siège social : 35 Bis Boulevard Béranger 20 1 8 0 0 1 5 8 3**  
**37000 TOURS**  
**823.095.302 RCS TOURS**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017**

*Bon pour copie conforme,*

*Le Président, Mr Stéphane JOUBERT*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Joubert', written over a horizontal line.

 Bilan Passif

	Net au 31/08/2017
<b>PASSIF</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	12 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserves :	
- Réserve légale	
- Réserves réglementées	
- Autres réserves (1)	
Report à nouveau	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-4 668,75</b>
Subventions d'investissement et provisions réglementées	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 331,25</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Autres fonds propres	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques et charges	
<b>DETTES</b>	
Emprunts et dettes assimilées	25 500,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 267,00
Autres dettes	615,34
<b>Total des dettes (2)</b>	<b>32 382,34</b>
Comptes de régularisation (2) :	
- Produits constatés d'avance	
- Autres	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 713,59</b>
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles	
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)	
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	32 382,34
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

 Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/08/2017
<b>ACTIF</b>			
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations incorporelles :			
- Fonds commercial			
- Autres	11 183,41	683,43	10 499,98
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)	15 000,00		15 000,00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>26 183,41</b>	<b>683,43</b>	<b>25 499,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés (2)	3 200,00		3 200,00
Autres créances (2) (3)	4 015,00		4 015,00
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	6 248,61		6 248,61
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>13 463,61</b>		<b>13 463,61</b>
Comptes de régularisation (2) :			
- Charges constatées d'avance	750,00		750,00
- Autres			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 397,02</b>	<b>683,43</b>	<b>39 713,59</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)			
(2) Dont à plus d'un an (brut)			

## Compte de résultat

	31/08/2017
<b>Produits d'exploitation</b>	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	1 090,47
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 090,47</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits (2)	1 833,49
<b>Total</b>	<b>2 923,96</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (1)	6 827,03
Impôts, taxes et versements assimilés	82,00
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	688,09
Dotations aux dépréciations et provisions :	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	0,25
<b>Total</b>	<b>7 597,37</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 673,41</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Produits financiers (2)	
Charges financières	
Produits exceptionnels (2)	8 387,56
Charges exceptionnelles	8 382,90
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE (3)</b>	<b>-4 668,75</b>
(1) Y compris :	
- redevances de crédit-bail mobilier	
- redevances de crédit-bail immobilier	
(2) Reprises sur provisions et amortissements	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	4,66

## Soldes intermédiaires de gestion (production)

	du 10/10/16 au 31/08/17 11 mois	%
Ventes de marchandises		
Coût d'achats marchandises vendues		
<b>MARGE COMMERCIALE</b>		
Production vendue	1 090,47	100,00
Production stockée		
Production immobilisée		
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>1 090,47</b>	<b>100,00</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>1 090,47</b>	<b>100,00</b>
Achats de matières premières et approv.		
Variation de stocks		
Sous-traitance directe		
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>1 090,47</b>	<b>100,00</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>1 090,47</b>	<b>100,00</b>
Autres achats et charges externes	6 827,03	626,06
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-5 736,56</b>	<b>-526,06</b>
Subventions d'exploitation		
Impôts, taxes et verst assimilés	82,00	7,52
Charges de personnel		
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-5 818,56</b>	<b>-533,58</b>
Reprises s/ charges et Transferts		
Autres produits	1 833,49	168,14
Dot. amortissements et provisions	688,09	63,10
Autres charges	0,25	0,02
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 673,41</b>	<b>-428,57</b>
Quote part résultat en commun		
Produits financiers		
Charges financières		
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-4 673,41</b>	<b>-428,57</b>
Produits exceptionnels	8 387,56	769,17
Charges exceptionnelles	8 382,90	768,74
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-4 668,75</b>	<b>-428,14</b>

# **Comptes annuels**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

### Présentation de l'annexe

Désignation de la société : SAS 2 AILES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 39 714 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 669 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 10/10/2016 au 31/08/2017.

Aucun fait caractéristique de l'exercice et aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice ne sont à signaler.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Il inclut également tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

\* Concessions, brevets et logiciels : Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 1 à 5 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

# cabinet maurice

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Eric MAURICE  
Dominique SERVANT  
Claire SELLIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 août 2017**

**SAS 2 AILES**

# cabinet maurice

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

EXPERTS-COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Eric MAURICE  
Dominique SERVANT  
Claire SELLIN

**SAS 2 AILES**  
35 bis boulevard Béranger  
37000 – TOURS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 août 2017**

**Aux associés,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée selon vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 AILES relatifs à l'exercice de 11 mois clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 2 AILES à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 10 octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

TOURS, le 12 février 2018

**Le Commissaire aux Comptes**  
**SAS Cabinet MAURICE**



**Eric MAURICE**

 Bilan Actif

	Brut	Amortis. Dépréciation	Net au 31/08/2017
<b>ACTIF</b>			
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisations incorporelles :			
- Fonds commercial			
- Autres	11 183,41	683,43	10 499,98
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières (1)	15 000,00		15 000,00
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>26 183,41</b>	<b>683,43</b>	<b>25 499,98</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en-cours (autres que marchandises)			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés (2)	3 200,00		3 200,00
Autres créances (2) (3)	4 015,00		4 015,00
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	6 248,61		6 248,61
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>13 463,61</b>		<b>13 463,61</b>
Comptes de régularisation (2) :			
- Charges constatées d'avance	750,00		750,00
- Autres			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 397,02</b>	<b>683,43</b>	<b>39 713,59</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)			
(2) Dont à plus d'un an (brut)			

 Bilan Passif

	Net au 31/08/2017
<b>PASSIF</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	12 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserves :	
- Réserve légale	
- Réserves réglementées	
- Autres réserves (1)	
Report à nouveau	
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>-4 668,75</b>
Subventions d'investissement et provisions réglementées	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7 331,25</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Autres fonds propres	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques et charges	
<b>DETTES</b>	
Emprunts et dettes assimilées	25 500,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 267,00
Autres dettes	615,34
<b>Total des dettes (2)</b>	<b>32 382,34</b>
Comptes de régularisation (2) :	
- Produits constatés d'avance	
- Autres	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 713,59</b>
(1) Dont réserves statutaires ou contractuelles	
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à plus d'un an (a)	
(2) Dont dettes et comptes de régularisation à moins d'un an (a)	32 382,34
(a) à l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	31/08/2017
<b>Produits d'exploitation</b>	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens)	
Production vendue (services)	1 090,47
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 090,47</b>
<i>Dont à l'exportation</i>	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	
Autres produits (2)	1 833,49
<b>Total</b>	<b>2 923,96</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	
Achats de marchandises	
Variations de stock	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	
Variations de stock	
Autres achats et charges externes (1)	6 827,03
Impôts, taxes et versements assimilés	82,00
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements	688,09
Dotations aux dépréciations et provisions :	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	0,25
<b>Total</b>	<b>7 597,37</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 673,41</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
Produits financiers (2)	
Charges financières	
Produits exceptionnels (2)	8 387,56
Charges exceptionnelles	8 382,90
Impôts sur les bénéfices	
<b>BENEFICE OU PERTE (3)</b>	<b>-4 668,75</b>
(1) Y compris :	
- redevances de crédit-bail mobilier	
- redevances de crédit-bail immobilier	
(2) Reprises sur provisions et amortissements	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel de	4,66

## **Comptes annuels**

Annexe

## Règles et méthodes comptables

### Présentation de l'annexe

Désignation de la société : SAS 2 AILES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 39 714 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 669 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 10/10/2016 au 31/08/2017.

Aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice n'est à signaler.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Il inclut également tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées suivantes :

\* Concessions, brevets et logiciels : Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une durée de 1 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation égale au montant de la différence est comptabilisée.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

La société 2 ailes a pris des participations au cours de l'exercice dans la société Paul et Carter à hauteur de 100 % et dans la société ABCMONTA à hauteur de 60 %.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles		19 571	8 388	11 183
Immobilisations financières		15 000		15 000
<b>Total</b>		<b>34 571</b>	<b>8 388</b>	<b>26 183</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles		688	5	683
<b>Total</b>		<b>688</b>	<b>5</b>	<b>683</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>25 500</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	19 571		15 000	34 571
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>19 571</b>		<b>15 000</b>	<b>34 571</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	8 388			8 388
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>	<b>8 388</b>			<b>8 388</b>

 **Notes sur le bilan****Immobilisations financières**

## Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
Paul & Carter 37000 TOURS	12 000		100,00	
ABCMONTO 86000 POITIERS	5 000		60,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 965 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus de 1an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 200	3 200	
Autres	4 015	4 015	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	750	750	
<b>Total</b>	<b>7 965</b>	<b>7 965</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 32 382 euros et se ventile globalement de la façon suivante :

	Montant brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 267	6 267		
Dettes fiscales et sociales	615	615		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	25 500	25 500		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>32 382</b>	<b>32 382</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

**2 aileS**  
**Société par action simplifiée**  
**Au capital de 12.000 Euros**  
**Siège social : 35 Bis Boulevard Béranger**  
**37000 TOURS**  
**823.095.302 RCS TOURS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS**

**LE 31 AOUT 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION** – Affectation du résultat,

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de 4.668,75 Euros, de la manière suivante :

**Origine :**

- Résultat déficitaire de l'exercice : - 4.668,75 Euros.

**Affectation :**

- Au compte « report à nouveau »: - 4.668,75 Euros.

Le montant des capitaux propres s'élève après affectation du résultat, à la somme de 7.331,25 Euros pour un capital social de 12.000 Euros.

**Rappel des dividendes distribués :**

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Bon pour copie conforme,  
Le Président, **Monsieur Stéphane JOUBERT.**

